

Le fait n'est que trop certain, & nous en avons des preuves indubitables autres que la déclaration du Prêtre : C'est donc avec raison que nous demandons réitérativement, & que nous espérons de l'équité de V. A. R. & S. E. une satisfaction convenable, lui protestant solennellement, que bien loin de vouloir jamais faire aucune démarche qui lui puisse être désagréable, nous ferons au contraire tous nos efforts, pour conserver l'amitié qu'elle nous a promise, & que nous saurons toujours respecter en elle le sang auguste d'un bon & grand Roy, dont nous pleurons la perte ; c'est de quoi j'ai l'honneur de l'assurer, tant en mon nom, qu'en celui des Sénateurs, Ministres & Députés de l'Ordre Equestre restés auprès de ma personne, &c.

Cette Lettre du Primat paroît justifier la conduite dans ce qui a été pratiqué contre l'Écrit attribué au Ministre Saxon, & qui éprouva la rigueur des flammes, après que la lecture en fut faite à la dernière Diétine de Varsovie : Mais si le Lecteur l'a jugée suffisante pour calmer les troubles qu'on pouvoit attendre, qu'il voye aussi si la pièce qui a causé tout le bruit, a mérité le sort qu'on lui a fait subir : En voici la traduction.

Écrit intitulé : *Lettre d'un certain Nonce, &c.* lu dans la dernière Diétine de Varsovie, où il avoit été apporté par le Prêtre Lazoski.

JE ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez appris ce qui s'est passé dans notre Convocation ; je vous en envoie les Constitutions, qui ne viennent que d'être publiées ; & vous y verrez que notre Vice-Roy actuel semble se servir envers nous des mêmes termes dont St. Paul s'est servi autrefois envers les nouveaux convertis.